

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi vingt-deux septembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain DRICOURT, Maire, après avoir été légalement convoqué (convocation du 15.09.2022).

Présents : DRICOURT Alain, COMMÈRE Philippe, WEINMANN Annie, PEIROUX Nicole, PELTIER Christian, PERELLO Myriam, MICHAUD Delphine, LAMIDEL Mathias, LESUEUR Michel, LAMZOUZI Mariam, BATTAGLIA Martin, PINET Dominique

Absent : ANDRÉ Sabine

Secrétaire de séance : LAMIDEL Mathias

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé sans remarques ni observations et signé par les membres présents à cette réunion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur LAMIDEL Mathias comme secrétaire de séance.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de conserver le nombre de postes d'adjoints à 4.

Suite à la démission de Monsieur Arnaud PERRIN, 1^{er} adjoint et Madame Christelle GOBERT, 2^{ème} adjoint, acceptée par Madame la Préfète en date du 5 août 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir dans leur rang le 3^{ème} et le 4^{ème} adjoint.

Il va être procédé à une élection pour le remplacement du 1^{er} et 2^{ème} adjoint.

Monsieur Martin BATTAGLIA fait la remarque que selon l'article 2122-14 du CGCT, l'élection des adjoints doit intervenir dans les 15 jours de l'acceptation du Préfet. Il constate que le délai n'est pas respecté. La notification écrite de Madame La Préfète a été réceptionnée au courrier en Mairie en date du 22 août 2022.

La Préfecture avait été contactée et compte tenu de la période des vacances, il était toléré de dépasser ce délai.

INTÉGRATION DES ÉLUS AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES COMMISSIONS COMMUNALES

Suite aux démissions de deux élus, il apparaît nécessaire de désigner les représentants des commissions communales afin de les remplacer, qui sont constituées à l'unanimité de la façon suivante, en tenant compte de la représentation proportionnelle :

Commission des finances : Rapporteur : Michel LESUEUR

Delphine MICHAUD, Philippe COMMÈRE, Sabine ANDRÉ, Martin BATTAGLIA, Mariam LAMZOUZI

Commission des affaires scolaires et des jeunes : Rapporteur : Sabine ANDRÉ

Delphine MICHAUD, Mariam LAMZOUZI

Commission des travaux et permis de construire : Rapporteur : Philippe COMMÈRE

Christian PELTIER, Delphine MICHAUD, Michel LESUEUR, Mariam LAMZOUZI, Martin BATTAGLIA

Commission des fêtes et cérémonies : Rapporteur : Annie WEINMANN

Philippe COMMÈRE, Nicole PEIROUX, Myriam PERELLO, Christian PELTIER, Sabine ANDRÉ, Mariam LAMZOUDI

Commission de la qualité de vie et de l'environnement : Rapporteur : Martin BATTAGLIA

Annie WEINMANN, Nicole PEIROUX, Michel LESUEUR, Sabine ANDRÉ

Commission d'information et de communication : Rapporteur : Michel LESUEUR

Mathias LAMIDEL, Mariam LAMZOUDI

Centre Communal d'Action Sociale :

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le nombre des membres, outre le Maire à cinq. Les membres élus en son sein par le Conseil Municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Sont membres du C.C.A.S. :

- Annie WEINMANN
- Myriam PERELLO
- Delphine MICHAUD
- Sabine ANDRÉ
- Mariam LAMZOUDI

Sont nommés les membres extérieurs au Conseil Municipal suivant dispositions de l'article 11 du décret du 6 mai 1995 :

- Sylvie GATTÉ
- Roger NEY
- Nathalie PITOIS
- Nathalie POTTIER
- Catherine ROBRIQUE

ÉLECTION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Suite aux démissions de deux élus, il apparaît nécessaire de désigner les délégués dans les organismes extérieurs qui sont définis à l'unanimité de la façon suivante, en tenant compte de la représentation proportionnelle :

Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit

Membre titulaire : Mathias LAMIDEL

Membre suppléant : Alain DRICOURT

Syndicat d'Aménagement Gestion des Eaux du Bassin de l'Automne, SAGEBA

Membre titulaire : Philippe COMMÈRE

Membre suppléant : Martin BATTAGLIA

Syndicat des Eaux d'Auger-Saint-Vincent

Membres titulaires : Alain DRICOURT – Philippe COMMÈRE

Membres suppléants : Christian PELTIER– Mariam LAMZOUDI

SEZEO (2 délégués)

Membres titulaires : Alain DRICOURT – Christian PELTIER

A.D.I.C.O. Aide au développement pour l'Informatisation des Communes de l'Oise (1 délégué)

Membre titulaire : Mathias LAMIDEL

Membre suppléant : Michel LESUEUR

Correspondant Défense (1 délégué)

Membre titulaire : Mariam LAMZOUDI

Propositions des représentants de la commune aux 7 commissions de l'ARC :

Commission Finances, du Contrôle de Gestion et des Ressources Humaines

Alain DRICOURT

Commission Aménagement, Equipement, Urbanisme

Mariam LAMZOUDI

Commission Grands Projets

Martin BATTAGLIA

Commission Développement Durable et Risques Majeurs

Martin BATTAGLIA

Commission Economie

Mariam LAMZOUDI

Commission Tourisme

Mariam LAMZOUDI

Commission Transports, Mobilité et Gestion des voiries

Martin BATTAGLIA

DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE /ENFOUISSEMENT RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC, RUE GALLIÉNI

Ce point n'est pas débattu lors de la séance, concernant la demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise pour l'enfouissement des réseaux, c'est le SEZEO qui effectue toutes les démarches et montage des dossiers de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

SUBVENTION DETR/ENFOUISSEMENT RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC ET TÉLÉCOMMUNICATION, RUE GALLIÉNI

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la réalisation des travaux d'enfouissement du réseau électrique et télécommunication pour la rue Galliéni.

Pour financer cet investissement, la commune peut solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) concernant les travaux pour l'éclairage public et le réseau télécom. La commune autofinancera la différence.

Au vu de ce qui précède, il est proposé à l'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- De décider de réaliser les travaux d'enfouissement du réseau électrique et télécommunication rue Galliéni
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la DETR au taux maximum,
- De préciser que les investissements n'interviendront que lorsque le dossier de demande de subvention sera accepté,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cet investissement

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE BÉTHISY-SAINT-MARTIN

Vu l'avis favorable de la Commission de Finances,

Vu le Budget Primitif 2022,

Vu la transmission des bilans financiers des associations,

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident d'octroyer une subvention à l'association ci-dessous :

- Association des parents d'élèves de Béthisy-Saint-Martin

500,00 €

CONVENTION PORTAGE DES REPAS AVEC LES COMMUNES EXTÉRIEURES

Monsieur le Maire indique que les communes extérieures limitrophes à la commune de Béthisy-Saint-Martin peuvent bénéficier du portage des repas moyennant les frais relatifs à cette prestation (frais d'acheminement de personnel, de gestion etc). Des titres de recettes seront émis par la commune de Béthisy-Saint-Martin aux communes ayant signé les conventions pour le portage des repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le rapport sus dit présenté par Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal autorise, Monsieur le Maire à signer les conventions avec les communes extérieures.

INFORMATIONS DIVERSES

*Monsieur le Maire fait part des travaux qui sont réalisés par la société CABREMA (reprise des bordures de trottoir à l'angle de la rue de Crépy et la rue Saint Lazare, bordures rue Gervais Descauchereux et enrobé sente des buttes située rue Pasteur.

* Monsieur Philippe COMMÈRE donne le rapport de la commission des travaux qui s'est tenue le 23 juin, à savoir les travaux envisagés :

Aménagement cour de la mairie enrobé et terre végétale

Étude et installation de vidéo surveillance pour l'année 2024

Étude pour l'aménagement de sécurité du RD 123

Réfection du parking lotissement la Montagne

Enfouissement des réseaux, rue Galliéni

Travaux d'entretien de voirie

*Madame Annie WEINMANN donne les dates des manifestations à venir :

16 octobre repas des Anciens

31 octobre organisation d'Halloween

16 décembre organisation de Noël avec remise des jouets avec le père Noël et calèche

*Monsieur Martin BATTAGLIA informe l'assemblée d'un rendez-vous avec le SAGEBA pour l'aménagement de la parcelle donnant sur le Chemin Latéral et Avenue Blondeau Mary en zone verte avec mare et chemin de promenade. Cet agencement aurait un coût d'environ 30 000 € et pourrait être subventionné par l'agence de l'eau à hauteur de 80%. L'installation d'une passerelle pourrait être envisagée reliant les terrains en bordure de l'Automne situés Ruelle Dubois.

L'ordre du jour étant épuisé

La séance est levée à 20 heures 40

Affichage du compte-rendu le 27 septembre 2022

Alain DRICOURT, Maire :

Michel LESUEUR, 1^{er} adjoint :

Delphine MICHAUD, 2^{ème} adjoint :

Philippe COMMÈRE, 3^{ème} Adjoint :

Annie WEINMANN, 4^{ème} Adjoint :

Nicole PEIROUX, Conseillère :

Christian PELTIER, Conseiller :

Myriam PERELLO, Conseillère :

Mathias LAMIDEL, Conseiller :

Mariam LAMZOUZI, Conseillère :

Martin BATTAGLIA, Conseiller :

Dominique PINET, Conseillère :